



Pisciculture Louis BLANC - LA PUYA
92, rue des Marquisats 74000 - ANNECY
☎ 0450 51 53 97 Email : aappma.anecy.rivieres@gmail.com

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
VENDREDI 26 MARS 2021 A 19H
VISIOCONFERENCE**

Le VENDREDI 26 MARS 2021, à 19h00, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Les Pêcheurs en Rivières du Secteur d'Anecy conformément à ses statuts. En raison de la situation sanitaire cette Assemblée Générale s'est tenue en visioconférence,

M. Bernard GENEVOIS déclare ouverte l'Assemblée Générale à 19 heures 15 précises. Il souhaite la bienvenue à tous. Il remercie les participants.

Tous les documents nécessaires à la tenue de cette Assemblée Générale étaient en libre accès sur notre site internet www.anecyrivieres.fr :

Compte rendu de l'assemblée générale 2020 (exercice 2019)

Rapport d'activités 2020

Présentation des comptes

Rapport de la commission de contrôle

Renouvellement de la commission contrôle

Présentation du projet d'activités 2021

Présentation du budget prévisionnel 2021

Présentation du projet de parcours spécifique du Thiou

Bulletin de vote.

CONTRE RENDU AG 2020

Vote : 15 exprimés ; adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Drôle d'année que 2020 qui aura vu le week-end de l'ouverture être également celui d'une fermeture temporaire. Si les poissons ne s'en sont pas vraiment plaints il en va tout autrement des pêcheurs qui se seront vus privés de deux mois de leur pratique favorite.

Et pour couronner le tout les mesures de confinement partiel avec distance à ne pas dépasser à l'automne n'ont rien arrangé.

Gardons néanmoins à l'esprit que ces privations sont peu de choses en regard de ceux qui sont partis victimes du Coronavirus ou de tous ceux qui ont vécu et vivent encore l'interdiction d'exercer leur métier.

Je craignais une année catastrophique du point de vue des ventes de cartes de pêche mais, sans doute expression du besoin d'aller dans la nature après les deux mois de confinement dur du printemps, l'engouement pour la pêche a attiré de nouveaux adeptes. Nous terminons donc l'année avec un peu plus de cartes vendues qu'en 2019.

Pour le reste, pas de grandes nouveautés mais la poursuite de la politique engagée depuis quelques années tant à la pisciculture que dans la quête des baux de pêche et leur cartographie.

A signaler néanmoins un nombre important de pêches électriques réalisées dans divers cadres.

Pêches d'inventaires

Pêches de travaux

Pêches de sauvetage

Ces pêches sont nécessaires sinon vitales. Les premières permettent de maintenir à jour nos connaissances sur les populations piscicoles présentes dans nos cours d'eau, informations nécessaire à une bonne gestion piscicole, les secondes à éviter que, lors des travaux, des poissons ne soient isolés, asphyxiés ou écrasés, les dernières à sauver des poissons pris dans des « flaques » lors des sécheresses de l'été.

Et là je reprends ma litanie annuelle, ces pêches ne peuvent être menées à bien que grâce aux professionnels de la Fédération et de l'AAPPMA épaulés par des bénévoles....

Ces bénévoles, pour la plupart retraités depuis déjà quelques années, vieillissent et, pour certains, ne pourront bientôt plus disposer de l'agilité nécessaire à la participation à ces pêches. L'AAPPMA, votre association, a un besoin vital de nouveaux bénévoles prêts à s'investir pour le bénéfice de tous. Les jeunes retraités sont particulièrement bienvenus, de nombreuses interventions se déroulant en semaine.

Quelques chiffres pour alimenter mon propos.

En 2020 :

Pêches électriques

17 pêches de travaux

1 de sécheresse

23 de sondage ou d'inventaire sous l'égide de la fédération.

L'AAPPMA c'est aussi la gestion d'une pisciculture pour produire les alevins qui seront introduits dans le milieu où cela est jugé nécessaire dans le cadre du PDPG (Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles) et des PLG (Plan Local de Gestion des ressources piscicoles)

Alevinages

BV Usses: 96 200 alevins

BV Fier/Fillère: 25 200 alevins + 100kgs Géniteurs de réformes 7+ dans le Thiou.

AEC Bouillouzes: 25 000 truitelles d'automne dans le bas des Usses aval Pont Rouge.

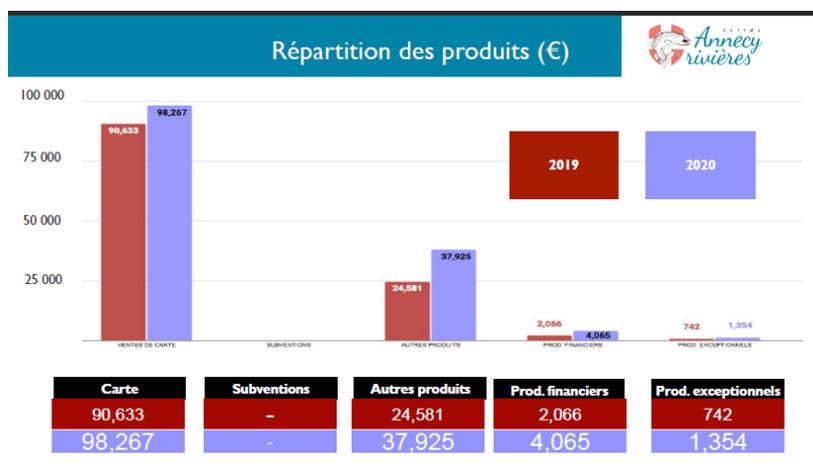
APN (Atelier Pêche Nature)

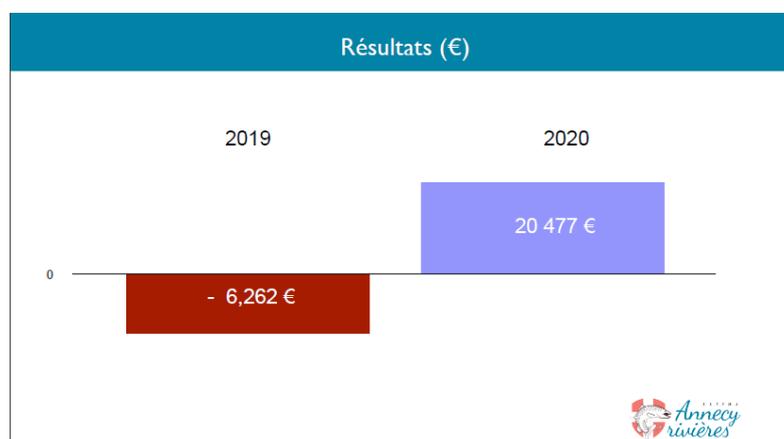
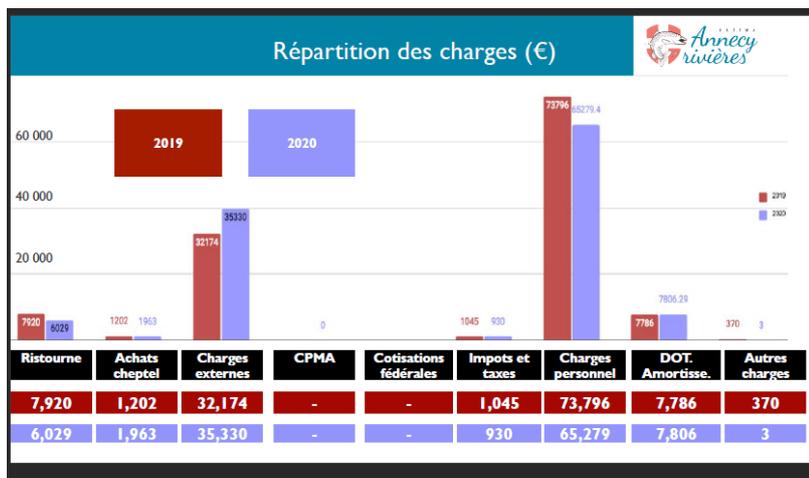
L'AAPPMA c'est aussi un APN encadré par un animateur diplômé qui a réussi à proposer à des jeunes 6 stages en 2020, soit de pêche au toc ou aux leurres en rivière soit à la mouche en pan d'eau avec initiation au montage.

De nombreuses animations auxquelles l'Association participait via ses sociétés locales ou en direct ont malheureusement été annulées en raison des mesures sanitaires accompagnant la lutte contre le Coronavirus. Il est d'ailleurs déjà acquis qu'en 2021 encore, la plupart d'entre elles ne seront pas maintenues pour les mêmes raisons.

Vote : 15 exprimés ; adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DES COMPTES





Bilan des comptes (€)

	ACTIF		PASSIF	
	2020	2019	2020	2019
ACTIF IMMOBILISE	76,592	82,529	FONDS PROPRES	311,407
IMMO CORPORELLES	36,681	82,880		318,159
IMMO TITRES	61,981	60,839	RESULTAT	20,477
ACTIF CIRCULANT	274,344	255,926	SUBVENTION INVES.	0
CREANCES	28,873	28,879		0
TRESORERIE	246,980	224,674	DETTES CYCLIQUES	19,032
CH. CONSTANCE	2,811	1,872	FOURNISSEURS	6,663
			FISCALES ET SOCIALES	19,194
TOTAL	350,936	338,852	TOTAL	350,936

TRESORERIE NET 2019 : 277 084 €

TRESORERIE NET 2020 : 298 462 €



Vote : 15 exprimés ; adopté à l'unanimité.

RAPPORT COMMISSION DE CONTROLE



Rapport de l'Assemblée Générale d'AAPPMA Anecy Rivières sur le contrôle des comptes de l'exercice 2020

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée Générale du 21 février 2020 nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes d'AAPPMA Anecy Rivières pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Le compte de résultat indique un total de 141 610 euros (cent quarante et un mille six cent dix euros) en produits et de 121 134 euros (cent vingt et un mille cent trente quatre euros) en charges soit un exercice excédentaire de 20 477 euros (vingt mille quatre cent soixante dix sept euros).

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultats concordent avec la comptabilité.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux responsables et de remercier le trésorier pour son travail.

A Anecy le 8 Mars 2021

Les vérificateurs des comptes

Alain Lainé



Clément Chancrin



RENOUVELLEMENT COMMISSION DE CONTROLE

Candidats : Alain Lainé et Clément Chancrin,

Vote : adopté à la majorité (15 exprimés ; 14 pour ; 1 contre).

PROJET ACTIVITES 2021

Projets ou nouveautés 2021

Vous découvrirez deux parcours « Prendre et relâcher » l'un sur l'Ire, l'autre sur l'Eau Morte pour des parties de ces cours d'eau situées dans la réserve naturelle du Bout du Lac.

Des panneaux, posés sur place cet hiver, délimitent les deux parcours également mentionnés dans l'arrêté préfectoral de pêche. Pour ces deux cours d'eau, attention, des réserves de pêche avec interdiction stricte de présence font également l'objet d'une signalétique sur place.

Atelier Pêche Nature

Malheureusement le stage prévu pendant les congés d'hiver, en février, a dû être annulé, les conditions liées aux contraintes Covid ne permettant pas sa mise en œuvre.

Nous espérons que ceux prévus cet été et cet automne pourront se dérouler dans des conditions offrant aux jeunes le plaisir de la découverte de cette passion qui est la nôtre.

Baux de pêche

Nous continuerons à contacter les propriétaires des parcelles qui bordent nos cours d'eau pour accroître notre capital baux.

Projet Thiou

En fonction de votre vote nous terminerons sa mise en forme pour le rendre effectif en 2022.

Pêches électriques

Nous participerons bien entendu aux pêches qui se dérouleront sur notre secteur et comptons sur vous pour nous y accompagner.

Alevinages

Prévisionnel 2021:

TRF Usses respect du plan de gestion, soit environ 140 000 alevins

TRF Fier/Fillière environ 35 000 alevins

AEC Bouillouzes: 25 000 truitelles Usses.

Au cours du dernier trimestre 2021 se dérouleront les élections pour le renouvellement du CA de l'Association, élections qui n'avaient pu se faire l'an dernier pour cause de confinement.

Vote : adopté à la majorité (15 exprimés ; 13 pour ; 2 abstentions).

BUDGET PREVISIONNEL 2021

PRODUITS	2020	Prévision 2021
VENTES DE CARTES	92'238	82'000
RISTOURNE	6'029	6'000
SUBVENTION	-	
AUTRES PRODUITS	37'925	21'000
PROD. FINANCIERS	4'065	2'800
PROD. EXCEPTIONNELS	1'354	530
TOTAL	141'610	112'330
CHARGES	2020	budget 2021
RISTOURNE	6'029	6'000
ACHATS CHEPTEL	1'140	1'300
CHARGES EXTERNES	39'837	34'000
C. P. M. A.		
COTISATIONS FEDERALES		
IMPOTS ET TAXES	1'038	1'070
CHARGES DE PERSONNEL	65'279	62'000
DOT. AMORTISSEMENTS	7'806	7'760
AUTRES CHARGES	3	200
TOTAL	121'134	112'330
RESULTAT	2020	Prévision 2021
RESULTAT	20'477	0

Adopté à la majorité (15 exprimés ; 11 pour ; 4 abstentions).

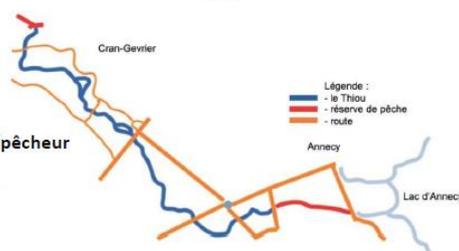
PROJET PARCOURS SPECIFIQUE DE PECHE SUR LE THIOU





Un règlement particulier

- ✓ Être en possession d'une carte d'une AAPPMA réciprocaire de Hte Savoie: Anecy Rivières, Chablais-Genevois ou Faucigny,
- ✓ Carnet de Captures obligatoire
- ✓ Toutes techniques autorisées
- ✓ Pêche à une canne,
- ✓ hameçon simple sans ardillon
- ✓ Taille minimale de capture : 30 cm
- ✓ Une seule truite conservée par jour/pêcheur



Le carnet de capture journalier *INSCRIPTION obligatoire pour pêcher le parcours.*

Mise en place d'un plug-in (outil) d'inscription en ligne très simple avec les coordonnées de base (NOM, prénom, N° permis, email) sur le site www.anecyrivieres.fr. Il est donc possible de le faire sur place à la dernière minute.

Le pêcheur s'inscrit et reçoit automatiquement un email lui indiquant la réglementation et le carnet de captures du jour en fonction de la date sélectionnée. (inscription anticipée)

Lors de l'action de pêche, il doit avoir sa fiche sur lui (imprimée ou sous format numérique) et dans le cas d'un salmonidé capturé, l'inscrire immédiatement avant poursuite de la partie de pêche (prise, gardée, taille). Carnet à présenter lors d'un contrôle de la garderie.

Il sera très simple de vérifier si l'on s'est bien inscrit même s'il n'a "plus de batterie sur son portable". Le soir-même un email automatique est envoyé au pêcheur avec un questionnaire très bref pour connaître son ressenti, et il sera incité à communiquer sur le nombre de prises et si un poisson a été gardé.

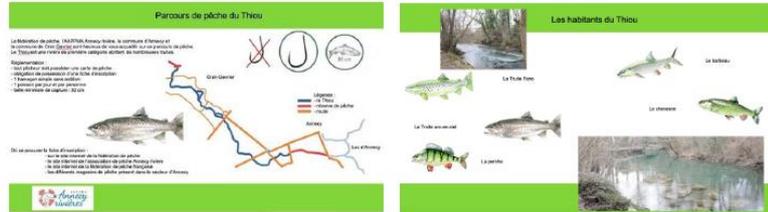
Le questionnaire aura pour but d'améliorer la gestion du parcours et il y a un intérêt de communiquer sur ses prises. Même un pêcheur n'ayant pas internet pourra s'inscrire via un magasin de pêche.

L'application pourra être interrogée par la garderie habilitée pour vérifier en temps réel la fréquentation du parcours

Panneautage

Un panneautage disposé aux principaux accès du parcours sera installé pour informer les pêcheurs de la réglementation et sur comment télécharger le carnet de capture. Il valorisera le parcours en sensibilisant le public sur l'importance de respecter et sauvegarder l'environnement et les milieux aquatiques.

Exemple de ce qu'on pourrait y trouver



Estimation du budget

- Truites AEC: 150kg avant l'ouverture et en amont de la fermeture, puis 50kg/semaine sauf Juillet-Août où la température du Thiou est trop élevée soit environ 9600€/an pour 1200kg
- « Plug in » site internet: 800€
- Panneautage la première année: 8 000€



Points de vigilance

- ✚ Une garderie renforcée: envisager la formation de gardes particuliers supplémentaires, rechercher une possible aide avec la police municipale
- ✚ Besoin de bénévoles pour aider à l'empoissonnement



Vote : adopté à la majorité (15 exprimés ; 8 pour ; 3 contre ; 4 abstention).

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NOUVEAUX STATUTS AAPPMA

Vote : 15 exprimés ; adoptés à l'unanimité.

RECAPITULATIF DES BULLETINS DE VOTE



15 exprimés.

Bulletin de vote

Nom : Prénom :

N° adhérent :

(Inscrit juste à gauche de la photo ou de l'emplacement pour la photo sur votre carte de pêche)

	Pour	Contre	Abstention
Compte-rendu AG 2020	15 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rapport d'activités 2020	15 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Budget 2020	15 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renouvellement du mandat des vérificateurs aux comptes Alain Lainé - Clément Chancrin	14 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Approbation du Projet Thiou	8 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>
Projets d'activités 2021	13 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>
Budget prévisionnel 2021	11 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>
Adoption des nouveaux statuts AAPPMA	15 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Clôture de l'AG.

LE PRESIDENT – BERNARD GENEVOIS